

# Plogoff infos

bulletin municipal  
janvier 2013



## Le mot du Maire

Parmi tant de choses, d'importance inégale dont ce semestre nous aura fait le témoin, voilà le point de l'année où l'on pense le plus à sa jeunesse en fêtant celles des autres.

Quel plaisir, naïf et doux de se retrouver une âme d'enfant quand tant de choses ne vont pas aussi bien qu'on le souhaiterait !

Prenons l'école : de manière générale tout le monde s'accorde pour dire qu'elle ne va pas bien. La faute aux ministres, aux réformes incessantes, aux suppressions de postes...

Mais sans doute aussi aux ratages, aux provocations sonnantes souvent comme des malentendus, qui viennent de propos mal écoutés.

Nostalgie du temps passé, nostalgie des rêves enfuis et des espoirs d'une époque à jamais révolue ; à mon sens la maîtresse d'école est plus de l'écolière que de la pédagogue et comme je suis tenté de croire qu'enseigner et apprendre c'est la même chose, je me la représente sous les traits d'une grande écolière qui s'identifie à chacun des enfants, filles et garçons qu'elle initie au savoir.

Elle vit de plain-pied avec ses élèves, ce qui signifie qu'elle a conservé la fraîcheur d'âme, la disponibilité de l'enfance en dépit de la différence d'âge.

C'est ce que je garde de ma première maîtresse d'école de la « maternelle » Vauban dans ce quartier de Recouvrance à Brest où le petit capiste qui vient tout juste de quitter le Loch ne sait pas encore que cette enseignante allait lui inculquer sans le savoir peut-être, par la vertu de la mémoire, de la sensibilité et de l'amour du prochain, le goût des autres.

Il ne s'agit que de cela, lorsque je m'associe pleinement à l'inquiétude légitime des parents quant à l'avenir de l'école de leurs enfants, et j'é mets le souhait que chacun regarde en face les conséquences collectives des décisions individuelles. L'école, c'est l'âme du village, entend-on souvent dire et surtout le dernier service public présent qui s'érige en rempart contre la désertification.

L'organisation de l'enseignement public, gratuit et laïque, à tous les degrés, étant un devoir de l'Etat, le Président de la République vient d'appeler à une « refondation de l'école » ; personnellement il me semble que des efforts doivent porter en priorité sur la maternelle et le primaire. « C'est là que tout se joue pour les enfants ».

Il serait temps que les adultes cessent de faire prévaloir leur point de vue pour mettre en avant l'intérêt des enfants et que l'on s'attaque vraiment aux inégalités à la base.

Les élus des trois communes concernées par le RPI y veilleront attentivement, ils apporteront toute leur bienveillance à leur école sous condition de réciprocité et de respect mutuel.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes et vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 2013.

Bonne et heureuse année.  
Bloavez Mad.

Maurice LEMAÎTRE

## LE POINT SUR LES TRAVAUX

### • AMÉNAGEMENT ENTRÉE OUEST DU BOURG SECTEUR DE BIGORN

Ce chantier réalisé par l'entreprise LEROUX de Landudec, a démarré le 8 Octobre et s'est achevé le 30 Novembre avec 15 jours d'avance, ceci grâce à un temps clémente.



Bigorn Après



Bigorn Avant

Les plantations de fleurs vivaces ont été réalisées par l'entreprise BELLO'CH de Quimper. Ces travaux de voirie d'un montant de 130000€ TTC (main d'œuvre comprise) ont été financés en partie par le conseil général (12000€ HT) et la dotation d'équipement des territoires ruraux (19183 € HT).

### • SALLE COMMUNALE

Le ravalement des façades devient une urgence. Un appel d'offres a été lancé au mois de Décembre pour une réalisation en 2013. L'intérieur de la salle sera également repeint. Cette dépense pèsera lourdement dans le budget compte tenu des travaux importants de préparation, surtout sur la façade Est.



Façade Est



Façade Ouest

### • TRAVAUX CANTINE

Le gros œuvre présente des signes de faiblesse évidents. Cette construction de type préfabriqué, était prévue pour durer 20 ans et elle en a 30 maintenant !!

Les services techniques sont encore intervenus au mois d'août pour refaire une cloison, du carrelage (à cause de l'humidité) et remplacer des plaques de plafond tachées suite aux fuites d'eau du toit. Une entreprise spécialisée dans ce type de toiture est intervenue au mois d'octobre pour colmater les fuites (coût : 1400 €). Compte tenu de l'état de cette couverture, la réfection complète sera à envisager dans les prochains budgets.

### • ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Les travaux d'un montant de 13000€ TTC ont été exécutés par l'entreprise GUENNEAU au début du mois de Septembre.

Les opérations suivantes ont été réalisées :

- L'entrée du village de Kergouno
- Une partie de l'impasse du Stang
- La rue des Hirondelles (de la rue Beau Rivage à la RD784)
- Une grosse réparation sur le parking du stade.

### • HABILLAGE DES CONTAINERS

Une 6<sup>ème</sup> tranche sera réalisée sur le programme 2013. Elle concernera les emplacements de Bigorn (suite aux travaux d'aménagement), Lescoff, le lotissement du Loch, la plage du Loch et Feunteun Yen.

### • TRAÇAGE DES JEUX DANS LA COUR DE L'ÉCOLE

A la demande des enseignants, les services techniques ont procédé au traçage et à la peinture d'un mini terrain de basket, de deux jeux de marelle, d'un escarrot, d'un mini terrain de foot et d'un damier.

Le résultat de ce travail a satisfait tous les enfants.



La cour avec les jeux

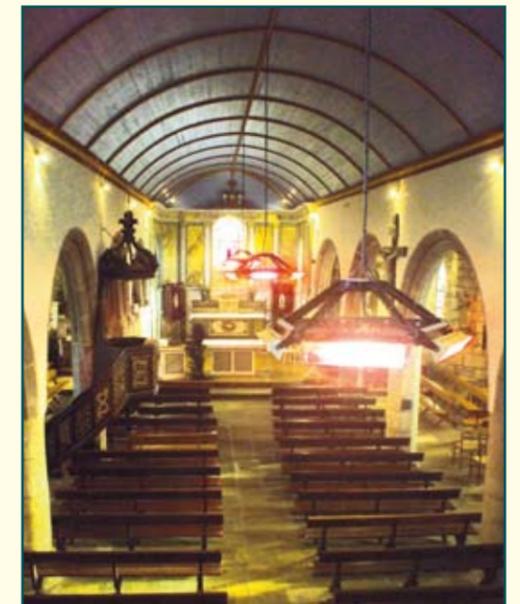
### • ÉGLISE PAROISSIALE

Après cinq années de fermeture et suite à avis favorable de la commission de sécurité, l'église a été rouverte aux paroissiens le jour de la Toussaint, marquant ainsi la fin des travaux débutés en 2007 par la restauration du clocher.

Auparavant, l'Association Diocésaine a fait réaliser des travaux de nettoyage et de peinture des murs intérieurs.

Saluons et remercions les nombreux bénévoles qui ont œuvré à la remise en place des différents mobiliers, statues, tableaux, ainsi qu'à l'entretien et à la peinture des portes, confessionnaux, etc...

Le samedi 22 décembre, Mgr LE VERT évêque de QUIMPER, présidera la messe de réouverture de l'église.



• **BIBLIOTHÈQUE**

• **Quelques chiffres :**

La bibliothèque a enregistré une augmentation de ses adhésions de 5% pour l'année 2012 et a ajouté plus de 450 documents à sa collection. Pas moins de 6377 ouvrages ont été empruntés au cours de l'année.

• **Exposition :**

Les Artistes locaux nous font l'honneur d'orner nos murs de leurs œuvres depuis le mois d'octobre et ce jusqu'au printemps prochain.

• **Actualités du deuxième semestre :**

Le centre de loisirs est venu durant la période estivale nous rendre visite et s'inspirer de quelques documents pour leurs différentes activités.

Suite à un changement de logiciel nous avons dû modifier la convention pour le prêt gratuit de l'école du bout du monde (les prêts devant se faire maintenant, par classe au nom du professeur et non plus au nom de chaque enfant).

A ce jour nous n'avons toujours pas eu de réponse à notre proposition de convention qui devait prendre effet le 7 novembre dernier.

• **Inscription au service de portage à domicile :**

Nous invitons les personnes dans l'impossibilité de se déplacer jusqu'à nous, à s'inscrire pour le portage de livres à domicile :

Par téléphone au 02 98 70 37 97

Par mail : bibli.plogoff@gmail.com

Selon le nombre d'inscriptions, un ordre de priorité sera établi. Seront prioritaires, les personnes dans l'incapacité de se déplacer et à mobilité réduite, sans moyen de locomotion, habitant la commune.

Les tarifs seront les mêmes que pour un abonnement sur place.

• **La Bibliothèque Départementale :**

Les prêts du bibliobus et le passage mensuel de la navette pour les réservations reprendront dès le début de l'année 2013.

• **Remerciements :**

Nous tenons à remercier nos généreux donateurs pour les nombreux ouvrages qui ont été déposés à la bibliothèque tout au long de l'année et qui ont ainsi permis d'étoffer et de diversifier notre fonds d'ouvrages en plus de nos achats.

• **EXPOSITION**

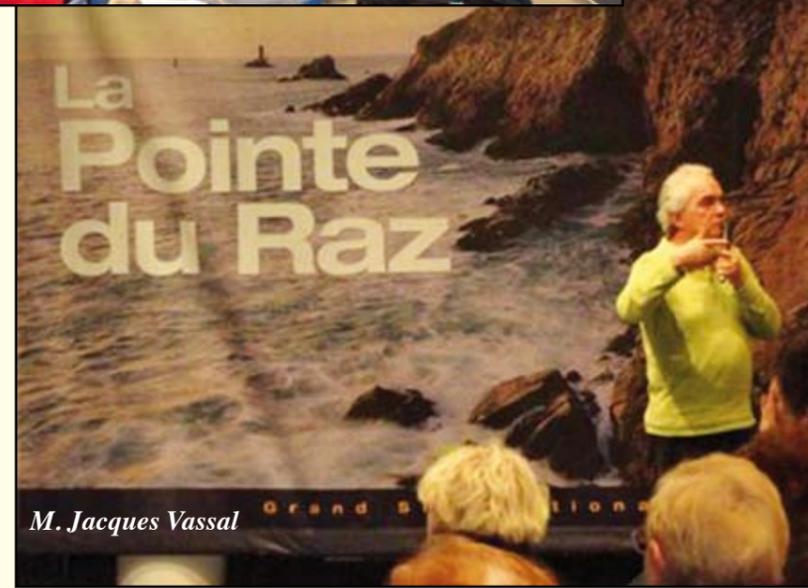
L'exposition sur le patrimoine maritime a levé l'ancre, la météo capricieuse de cet été 2012 a marqué cette nouvelle saison par une baisse de fréquentation.

Néanmoins les visiteurs ont autant apprécié peintures, aquarelles, broderies, photos, que les cartes marines et les récits liés à l'aventure maritime.

Nous remercions le musée maritime d'Audierne ainsi que toutes les personnes pour le prêt de magnifiques pièces chargées d'histoire.



La prochaine expo sera sur le thème de la nature, les quatre saisons, faune et flore de nos campagnes. Toutes les personnes qui désirent y participer s'inscrivent en mairie avant le 15 février 2013. En respectant le thème bien-sûr...



Nous avons renouvelé notre participation à la treizième édition du mois du film documentaire avec à l'affiche : « Brassens et la Jeanne », un film de Delphine Deloget qui nous a été présenté par Monsieur Vassal, journaliste et écrivain qui a répondu aux questions diverses sur ce poète que fut Georges et la période de sa vie présentée dans ce court métrage.

Le public était bien présent malgré une météo défavorable mais néanmoins de saison. Nous remercions grandement le Président, le Directeur et la secrétaire du Syndicat Mixte qui ont mis à notre disposition leurs locaux et qui nous ont accompagnés pour cet événement de même que Daoulagad Breizh et son équipe sans oublier Serge, notre cuisinier qui nous a gentiment préparé le far servi en fin de séance.

• **ÉCOLE RPI**

Pour cette nouvelle rentrée 2012-2013, l'école accueille 61 élèves venant de Plogoff - Cléden Cap Sizun et Primelin.

Madame Joëlle PIFFAUD, nouvelle directrice s'occupe des CM1 et CM2 (21 élèves), Madame Soizic HAMON des CE1 et CE2 (17 élèves) et Madame Anne KRAEBER des maternelles et CP (23 élèves).

Un exercice de sécurité a eu lieu le 23 octobre, l'évacuation des locaux s'est faite dans de bonnes conditions.

L'aide aux devoirs a repris le lundi soir pour les CP et CE encadrés par Jean Pierre QUERREC et le vendredi soir pour les CM1 et CM2 encadrés par Christine LEPORT, Félicité PENFORNIS et Auguste DONNART. Cette aide est accessible tout au long de l'année si le besoin s'en fait sentir.

Le marché de Noël a eu lieu le 9 décembre, géré par l'A.P.E et le kig a farz est prévu le 23 février. Les bénéfices de ces actions servent à financer les activités des enfants de l'école.

## • REPAS DES AÎNÉS

Ce sont 108 personnes qui se sont attablées dans la salle municipale. Une fois l'apéritif servi, chacun a pu déguster le délicieux repas préparé par Serge, Claudine, Elisabeth et Rozenn. C'est un évènement marquant dans le programme des festivités de la commune.



Le Maire dans son discours d'accueil a exprimé sa joie de partager ce repas avec les aînés en regrettant toutefois l'absence de ceux qui n'ont pas pu assister à ce traditionnel moment de rencontre.

Il a rappelé que c'est une belle solidarité inter-générationnelle qui témoigne du bien vivre ensemble de notre commune du bout du monde. Nous sommes l'une des rares communes à pouvoir faire ça : réunir nos aînés autour d'un repas confectionné pour eux, par le chef de notre cuisine centrale et servi par les bénévoles qu'ils soient élus ou habitants de notre commune.



Enfin, le doyen Guillaume Yven, et la doyenne Marianne Normant, dite affectueusement Chanic, se sont vu remettre par le Maire et l'Adjointe aux affaires sociales un coffret de bon vin et un superbe bouquet de fleurs. La convivialité a régné tout le long du repas. Beaucoup purent échanger des souvenirs et certains, certaines poussèrent la chansonnette jusque tard dans l'après-midi.

## • MARKUS JENNY A OBTENU LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

Cet été nous avons eu la joie d'accompagner Markus Jenny, plogoffiste depuis de nombreuses années, avec sa famille, à la cérémonie d'obtention de la nationalité française, présidée par M. le Préfet du Finistère, qui a eu lieu à Quimper.

*M. le Préfet du Finistère, Markus Jenny et sa famille.*



## • ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE RELIGIEUX DE PLOGOFF

### 2012 : Une année riche en réalisations

Comme il s'y était engagé lors de son assemblée générale de 2011, le conseil d'administration de l'association pour la sauvegarde du patrimoine religieux a concentré ses efforts sur l'achèvement des travaux de restauration de la chapelle de Saint Yves. Bénévoles et professionnels ont donc, au cours de l'hiver et du printemps, conjugué leurs efforts pour donner à la petite chapelle son lustre actuel. Une voûte couleur azur et des murs repeints en blanc donnent à l'ensemble une luminosité unanimement appréciée. Par ailleurs, les travaux remarquables effectués sur l'autel, l'entourage des portes et de la fenêtre ainsi que sur le dallage au sol par les ouvriers de l'association Kan Ar Mor confèrent au lieu son aspect originel. La fin de la rénovation a été célébrée lors du pardon annuel du 13 mai dernier. A cette occasion, un concert de chants de la chanteuse Clarisse Lavanant a été offert aux sympathisants de l'association et un repas a été organisé à la salle polyvalente. Pour mémoire, l'association aura investi plus de 18000 euros sur l'ensemble de la restauration. Le bureau remercie chaleureusement toutes les personnes et tous les partenaires qui se sont investis dans ce travail collectif.

Réunis en assemblée générale le vendredi 25 mai, les membres de l'association ont validé les nouvelles orientations proposées pour l'année à venir. Ainsi, une attention particulière sera désormais portée à la chapelle de Saint Michel. Les travaux concerneront essentiellement la fenêtre côté nord qui sera agrandie et dotée d'un vitrail, la voûte qui sera peinte en bleu et l'intérieur du pignon ouest dont l'enduit sera repris. Consultés pour avis, les «Bâtiments de France» ont, par ailleurs, préconisé une réfection des joints extérieurs de l'ensemble de la chapelle. Les travaux devraient, avec l'accord de la municipalité, démarrer au cours du mois de janvier 2013.

A noter également que la vitalité et le dynamisme de l'association ont été récompensés par le Crédit Agricole dans le cadre des «Trophées de la Vie Locale 2012».

Trois nouveaux membres intègrent le conseil d'administration de l'association :



Germaine Tréanton, Roseline Anache et Henri Boudigou. Le bureau reste inchangé pour l'année à venir : Président : Michel Kerloch, Trésorier : Freddy Pennamen, Secrétaires : Bertrand Le Corff et Marie Jeanne Poulhazan.

Durant le mois d'octobre, les membres de l'association ont activement participé à la finalisation des travaux de restauration de l'église paroissiale. Compte tenu de cette charge de travail inopinée, le «troc et puces» qui devait avoir lieu à la Toussaint a été annulé. Seul le traditionnel «troc et puces» de Pâques aura donc été organisé au cours de l'année 2012.

L'ensemble des membres de l'association se réjouit de la réouverture de l'église paroissiale et se félicite d'avoir contribué à la beauté des lieux en ayant restauré les statues pour une somme de près de 8000 euros.

Les personnes désirant offrir des objets pour les «troc et puces» à venir sont invitées à prendre contact avec les membres du bureau qui se tiennent à leur disposition afin de stocker leurs dons dans le local dédié de l'espace culturel.

Le Président : Michel Kerloch.

## • ASSOCIATION DES USAGERS DU PORT DE FEUNTEUN AOD

La période des loisirs a été soumise à des conditions météorologiques particulièrement changeantes et aléatoires cette année. Les vents de sud, fréquents, ont souvent contraint les bateaux à se réfugier dans leurs abris respectifs en fonction de leur taille : la cale de Feunteun Aod, le Loch ou Audiern pour les plus gros. Cette caractéristique de port abri de Feunteun Aod suscite souvent la curiosité et l'intérêt des nombreux visiteurs, tous émerveillés par la beauté naturelle du site.

Le succès du repas traditionnel du mois d'août a été favorisé par une météo exceptionnelle ce jour là et le tajine d'agneau a été particulièrement apprécié des convives. L'association a été très heureuse de l'intérêt que lui porte Monsieur le Maire qui a honoré de sa présence l'inauguration de cette soirée.

Cette année a malheureusement été endeuillée par la disparition prématurée, au mois de novembre, de Guillaume Pennamen, «Lolo» pour ses proches. Il était l'un des membres fondateurs de l'Association et en constituait un des plus solides piliers. Passionné de mer et doté d'une personnalité attachante faite de bonne humeur, de gentillesse et de générosité, il comptait de nombreux amis auxquels il aimait prodiguer ses conseils et parfois ses «secrets de mer»... Cette mer qu'il a choisie pour son dernier voyage.

• **FC PENN AR BED : Des satisfactions**

• Le bilan de fin de saison 2011-2012 a été positif. Notre équipe A a assuré son maintien en Promotion d'Honneur après quelques frayeurs. En terminant 2<sup>ème</sup> de son championnat, notre équipe B a gagné ses galons en 2<sup>ème</sup> division. Et l'équipe C s'est comportée magnifiquement en 4<sup>ème</sup> division et finit 3<sup>ème</sup> de son championnat.

Alors en route vers de nouvelles aventures pour atteindre les objectifs déterminés lors de l'AG ; un bon classement pour notre A, un bon apprentissage pour notre B et pourquoi pas la montée pour la C.

Tous les joueurs sont pratiquement les mêmes que la saison passée et quelques éléments de valeur sont venus renforcer notre Club ; tous sont déterminés à donner le meilleur pour le FC Penn Ar Bed et les championnats dans lesquels ils évoluent le montrent actuellement.

• Les années se suivent et les équipes de jeunes donnent toute satisfaction. L'AS Plouhinec ayant quitté le Groupement, le FC Penn Ar Bed continue le travail de formation avec le FC Goyen pour toutes les catégories U7 à U17 dont le pourcentage de jeunes licencié(e)s est stable.

Néanmoins, il y a moins de petits footballeurs... problème démographique !!!

• Après le Challenge Qualité Foot et le Label d'Encouragement pour son Ecole de Foot reçus en 2011, c'est le Label FFF qui a été attribué le 6 octobre à l'Ecole de Football du FC Penn Ar Bed. Une belle satisfaction pour tout l'encadrement qui donne énormément de son temps pour les jeunes pousses du Club, pour son abnégation et son envie de transmettre.



Les activités sportives et extra sportives (Tournoi de sixte, théâtre, loto, fest-noz), par leur résultat, permettent d'assurer une gestion saine du Club, de participer également aux frais afférents aux travaux sur les stades et à l'achat de matériel et équipement. Toutes ces activités seront reconduites pour la saison 2012-2013.

Le Club remercie également les sponsors et partenaires qui ont «habillé» nos équipes seniors.

• Après les travaux au stade de Plogoff, c'est maintenant le stade de Kérazan à Clédén qui connaît un lifting pour la reprise en janvier des matches des équipes A et B.

• N'oubliez pas notre site [fcennarbed.footeo.com](http://fcennarbed.footeo.com) toujours là pour les bonnes infos (près de 200 000 visites sur les 12 derniers mois).

• Joueurs, arbitres, dirigeants, bénévoles, supporters, élus, par votre fidélité, votre travail, vous contribuez à notre réussite. Soyez-en chaleureusement remerciés.

• Dernière minute: le loto du 10 novembre est reporté en début d'année.

Marc Caiveau,  
président du FC Penn Ar Bed

• **BILLARD CLUB DU CAP**

Cette année nous avons fêté le trentième anniversaire du club pendant les 24 heures de ce début juillet. Une tournée spéciale s'imposait.

Une cinquantaine de personnes se sont déplacées parfois de loin pour participer à ce week-end festif. Elles se sont bien amusées et régalingées. Certaines ont déjà décidé de revenir l'an prochain.



Le club s'est offert deux nouveaux billards « Chevillotte » de très belle allure (un 3,10m et un 2,80). Le club présente aujourd'hui cinq tables de jeu ce qui nous permettra de recevoir un plus grand nombre de compétitions.

Au plan sportif, l'équipe de trois bandes termine troisième en finale de Bretagne. En individuel et toujours aux trois bandes J.J. Stéphan a gagné la finale bretonne de Nationale 1 mais il a échoué en demi-finale de France. Les prestations d'Alain Verschoore ont été bonnes et c'est de peu qu'il a parfois manqué la « gagne ».

Depuis septembre de nouveaux « amateurs » nous ont rejoints. Si, comme eux vous voulez pratiquer ce sport en loisir, n'hésitez pas, notre porte vous est ouverte. Nous serons là pour vous aider à progresser et à apprécier ces moments de détente.

Nous espérons que la saison 2012-2013 nous réservera de nouvelles satisfactions. Nous vous souhaitons à tous une bonne année, surtout une bonne santé. Que la nouvelle année vous apporte bonheur et joie de vivre !

Bloavez mad !

• **COMITÉ MONDIAL PUPILLES DU CAP SIZUN**

• **Préparation de l'édition 2012**

L'AG a eu lieu le samedi 04 février à Primelin afin d'appréhender, d'améliorer, d'anticiper tous les problèmes inhérents à une telle manifestation. Des réunions accueillant tous les clubs désireux de s'investir ont été également organisées et le regard s'est porté vers le vendredi 2 mars, date à laquelle une forte délégation s'est rendue à Plomelin pour assister au tirage de cette 26<sup>ème</sup> édition pour le Centre de Primelin.

A l'issue de ce tirage, et après le désistement d'un club portugais, le plateau de Primelin n'a accueilli que 3 équipes étrangères (Standard de Liège, RAEC Mons, Prejmer Brazov) et 5 équipes françaises (Evian TG FC, Vannes OC, USJA Carquefou, FC Lannion, US Mont Blanc Passy).

• **Tournoi 2012: les résultats**

Evian TG et Mons n'ont pas pesé sur la phase de poule du centre de Primelin. C'est l'autre équipe belge du Standard de Liège (favori) et le surprenant VOC qui y prennent les 2 premières places. Hélas, ces deux équipes seront éliminées aux penalties lors des phases finales et occuperont respectivement les places de 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> du palmarès 2012.

La sélection du Cap termine 8<sup>ème</sup> de notre centre et 61<sup>ème</sup>/70 sur l'ensemble de la compétition.

Lors de cette édition 2012, l'US Mont Blanc Passy reçoit le challenge de l'amitié.

• **ASSOCIATION DES PENSIONNÉS DE LA MARINE MARCHANDE (commerce - pêche)**

Le bilan de l'année qui vient de s'écouler reste toujours en vigilance après l'assemblée générale et le congrès (Riec sur Belon – Boulogne Sur Mer). Cette année, notre président fédéral a été chanceux, ayant réussi à avoir au congrès des ministres son écoute. Souhaitons qu'ils aient été entendus sur toutes les « ondes maritimes » car sans le soutien du grand nombre d'adhérents au sein de l'association, nos plus hautes instances ne pourraient avoir du poids. Merci à tous. Mais avant de clôturer mon petit mot, j'ai une pensée pour tous mes adhérents partis voguer sur une mer lointaine pour un autre voyage. Ne les oublions pas. Ils étaient là, fidèles à leur devoir. Si vous n'êtes pas encore des nôtres, faites comme eux, venez nous rejoindre, il n'est jamais trop tard.

L'A.P.P.M.M et moi-même souhaitons à tous une bonne année 2013.

Responsable du secteur Cap Sizun.  
Jacqueline QUIDEAU.



D'autre part, comme depuis de nombreuses années, le « Mondial du Cap Sizun » aura offert à une sélection capiste les déplacements à Pornic pour leurs tournois de Noël et d'été.

• **«Mondial» : dynamisme et fête dans le Cap**

Patience et longueur de temps auront eu enfin raison de 11 années d'attente afin de réaliser la mobilisation générale de tous les clubs de football du canton. Bien que le plateau réuni cette année ne fût pas exceptionnel, cette année 2012 aura une fois de plus donné une image positive du « Bout du monde » et toutes les rencontres diverses, les soirées prouvent cette ambiance si particulière du tournoi. Les bénévoles, les familles d'accueil participent également à cet excellent état d'esprit et cette convivialité s'est retrouvée lors de la soirée de remerciements du 9 juin.

• **Comment se présente 2013 ?**

La compétition se déroulera les 09, 10 et 11 mai et le tirage des équipes présentes aura lieu 1<sup>er</sup> mars à Pluguffan.

Dès à présent, le Comité vous souhaite une « Bonne Année 2013 ».

Marc CAIVEAU,  
président du « Mondial Pupilles du Cap Sizun »

• **ADMR**

L'association ADMR de PLOGOFF compte 19 aides à domicile pour environ 70 personnes aidées. Elles interviennent auprès des personnes âgées, handicapées, des familles et des enfants. Leur rôle consiste à accompagner les personnes dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne, effectuer l'entretien de la maison, du linge, les courses, la préparation des repas ainsi que l'aide aux démarches administratives afin de permettre à tous de mieux vivre à domicile.

L'aide à domicile peut aussi accompagner les personnes lors de rendez-vous ou des promenades. A l'heure actuelle, plus de 60 % du personnel est qualifié ce qui nous permet de fournir un service de qualité auprès de personnes aidées.

Le local situé 9 rue de la liberté (ancienne agence du crédit maritime) est ouvert de 9 h à 12 et de 14 à 16 h du lundi au vendredi sauf le jeudi après-midi. La secrétaire vous aidera à la réalisation de votre dossier de caisse (carsat, anim...) ou APA.

Nous vous rappelons qu'après hospitalisation, vous pouvez avoir des heures prises en charge par votre mutuelle (gratuites).

«Lors de l'assemblée générale du 3 décembre, monsieur Marcel MARTIN, s'est porté candidat à la présidence d'un nouveau bureau».

## • CLUB SPORTS ET LOISIRS

• Notre activité « marche » s'est terminée le lundi 25 juin par un goûter offert par le Club à la salle polyvalente dans une ambiance particulièrement conviviale après que les adhérents, par groupes d'une quinzaine de personnes, aient effectué trois petits circuits d'environ 1 heure 30 sur Plogoff avec jeux de pistes qui se sont déroulés dans la plus grande bonne humeur.



• Le voyage annuel, a, quant à lui, clôturé la saison du Club le mercredi 27 juin. La visite d'une éclosérie d'ormeaux dans le Finistère Nord a vivement intéressé la cinquantaine de participants qui, après un déjeuner au restaurant, ont eu le loisir d'effectuer ensuite une sortie en mer sur l'Aber Wrach.

• L'Assemblée Générale de notre association a eu lieu le 4 septembre. Le bureau a été reconduit à l'identique : Présidente : Denise PERENNES, Vice-Présidente : Marie Christine COLLET, Trésorière : Paulette GALL et Secrétaire : Joël PERENNES. De même les autres membres du Conseil d'Administration sont reconduits dans leurs fonctions : Marie LE BLEIS, Robert CONIN et Marguerite L'HARHANT en tant que Vérificatrice aux Comptes.

• L'assiduité dans les deux disciplines demeure soutenue. Il convient de souligner que la gence masculine est désormais représentée aux cours de gymnastique par trois adhérents. Nous espérons fortement qu'ils feront des émules. Ces cours sont toujours dispensés par Marie Thérèse GOUEDRANCHE à la satisfaction de tous. Les horaires de cours sont inchangés : le mercredi de 14h15 à 15h30 et le vendredi de 9h30 à 11h.

• Le repas annuel offert par le club aura lieu le 25 janvier 2013 à partir de 19h. Comme chaque année, les conjoints (es) seront bien entendu les bienvenus. Venez nombreux pour contribuer à cette ambiance festive !

En attendant, Joyeuses Fêtes à tous.

## • COMITÉ ANIMATION DE PLOGOFF

L'Assemblée générale du Comité d'Animation de PLOGOFF s'est tenue le 13 octobre 2012.

Le président Guillaume Rohou a présenté le rapport moral et dressé le bilan des activités de l'année.

Le trésorier Alain Blanchet nous a présenté un bilan financier satisfaisant et cela grâce à la location de matériel qui cette année a été importante au cours de l'été.

Les manifestations habituelles (course aux œufs de Pâques, 13 juillet, Troc et Pucés, Téléthon) seront reconduites en 2013.

Cette année la soirée du 13 juillet a dû être reportée à cause des intempéries qui ont frappé notre région. Cette fête a donc été reconduite le dimanche 15 juillet et s'est déroulée de façon satisfaisante avec la venue d'un nombreux public qui s'est régalé de moules-frites, crêpes etc. Soirée animée comme chaque année, par les « Kanérien Ar Boulen » de Primelin et d'un bal orchestré par l'animateur bien connu « STELO MALO » qui nous a fait danser une partie de la nuit.

Un très beau feu d'artifice nous a été offert par la municipalité que nous remercions pour l'aide qu'elle nous apporte.

Le 4 août a eu lieu notre maintenant traditionnel Troc et Pucés qui a accueilli comme chaque année environ 800 personnes, avec une météo agréable. Une trentaine d'exposants étaient présents et satisfaits de la journée, le commerce ayant bien marché. Cette manifestation sera bien sûr reconduite en 2013.

Le Comité d'Animation a également prêté son concours le 10 août à l'organisation des fêtes de la Pointe du Raz.

Cette assemblée générale s'est terminée par un repas pris en commun avec les bénévoles qui nous aident dans l'organisation des manifestations et surtout nos charmantes crêpières qui ne ménagent pas leur peine pour nous régaler.

Nous sommes toujours à votre disposition pour la location ou le prêt de matériel aux conditions habituelles.

Le bureau reste inchangé :

- Président : Guillaume ROHOU

- Vice President: Michel CHOLLET

- Trésorier: Alain BLANCHET

- Secrétaire : Jean Claude LEDUCQ

Le Comité d'Animation vous souhaite à tous de passer d'agréables fêtes. Bonne année 2013.

Bloavez mad.

Le Président

### AVIS

**Les associations de la commune sont invitées à déposer leurs articles pour le prochain bulletin municipal avant le 4 juin prochain.**

## • FNACA OUEST CAP SIZUN

La FNACA a tenu son assemblée générale le 3 octobre à la salle polyvalente de Primelin, elle compte à ce jour 100 adhérents et 30 sympathisants. Une minute de silence a été observée à la mémoire des adhérents décédés au cours de l'année.

Nous avons participé aux cérémonies commémoratives nationales et de Lesven, ainsi qu'au congrès départemental à Quimper; à cette occasion MM Jean ROHOU et Guillaume SCOARNEC ont reçu le diplôme d'honneur et la médaille de la FNACA des mains du Vice Président national pour services rendus.

Le trésorier a dressé un bilan financier satisfaisant malgré les frais occasionnés par le 50<sup>ème</sup> anniversaire du 19 mars et l'aide aux personnes en difficulté.

Bonne nouvelle : reconnaissance par l'état de la date du 19 mars comme jour-



née nationale du souvenir.

Du 15 au 22 septembre la section FNACA Cap Sizun a effectué son voyage annuel en Auvergne, la visite de cette région ( la montée du Puy de Dôme, le Mont-Dore, le village de Salers, les volcans... ) a satisfait tout le monde.

L'an prochain c'est vers le Portugal que nous nous dirigeons.

Dates à retenir:

- 12 janvier : galette des rois
- 19 mars : cérémonie à Primelin
- 20-21 avril : Troc et pucés
- 24 mai : congrès à Pont L'Abbé
- fin juin : repas champêtre

Bonne année à tous  
Le Président

## • CLUB ARTS et LOISIRS



Outre le plaisir que procurent ces rencontres hebdomadaires, certaines plus conviviales nous permettent, au gré des conversations, d'échanger davantage sur des sujets générés par l'information ou les savoirs. De même nos rencontres avec d'autres clubs des "Ainés Ruraux " multiplient nos horizons, telle la journée de la forme.

L'hiver étant venu, les repas de fin d'année du 14 décembre de la section belote et 18 décembre pour le club annoncèrent la trêve de Noël et du jour de l'an nouveau. En espérant que celles-ci se soient, pour vous, fort bien passées, nous vous présentons nos vœux les meilleurs pour 2013.

Bloavez mad

**Reprise des activités:**

- section belote vendredi 4 janvier

- club mardi 8 janvier avec le tirage des Rois

Nous invitons tous les accros de loto et ceux qui aiment passer un bon moment à retenir cette date : mardi 5 mars 2013 à 14 h.

Sachez que la porte de notre association est toujours ouverte à ceux qui souhaitent nous rejoindre (mardi après-midi 14h et/ou vendredi après midi 14h pour la belote (salle Jean Gall.)

## • CLUB DES RETRAITÉS

Après deux mois de vacances, c'est avec beaucoup de plaisir que le club des retraités a repris ses activités le 6 septembre.

Nous avons fêté les anniversaires du trimestre le 27 septembre dont les 80 ans de Jeanne, Paulette et Marie.

Le club a organisé le repas de Noël le 13 décembre.

Nous vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour 2013.

BLOAVEZ MAD.

Un habitant de Plogoff a retrouvé dans ses archives...



**LA VIGIE**  
NOUVELLES DU PAYS

**BULLETIN MENSUEL DES MARINS BRETONS**  
REDACTION - ADMINISTRATION

Côtes-du-Nord et Ile-et-Vilaine : 2, Rue Saint-Vincent, PAIMPOL (C. C. P. Gourvès, 1299-63, Rennes). — Finistère : Direction des Œuvres, Rue Feunteunik-al-Laez, QUIMPER (C. C. P. 64-59, Nantes).

**ABONNEMENTS**  
Ordinaire : à partir de 200 francs. — Soutien : à partir de 300 francs. — Les abonnements partent tous du 1<sup>er</sup> janvier. En cours d'année, compter 20 francs par mois restant.

MARS 1954

■ **PLOGOFF.** — *Naissances.* — Jean-Pierre Goardon, fils d'Henri et de Marianne Yvenou (Penéac'h); Michel Lasbléis, au foyer de Ferdinand et de Marie Kerloc'h (Lander); Laurent Raoul, au foyer d'Alain et de Marie-Joseph Maréchal (Lescoff); Nicole Pennamen, au foyer de Jean et de Jeanne Laouénan (Lescoff).

*Mariage.* — Hippolyte Salaün (Kerherno) a épousé Yvonne Normant (Lescoff) le 10 février.

*Décès.* — Marie-Jeanne Bloc'h (79 ans), de Kerlédec; Guillaume Rozen (78 ans), de Lescoff; Jean Cogean (63 ans), de Kerherno.

Dès réception du Journal  
Donnez-vous tout de suite le mal  
De le faire suivre sous enveloppe ou sous bande,  
Vers vos navigants qui l'attendent.

*Embarquements.* — Clet Maréchal, de Lescoff (Lorraine); Alain Kersaudy (Esso-Picardie); Maurice Le Guern (Koba); Clet Plouhinec (Idas); Noël Jadé (Lieutenant-Lancelot); Paul Dagorn (Iraouaddy); Alain Raoul (Antilles); Henri Carval (Pierre-L.-D.) (pour faire la différence, nous disons que c'est le père de Jean-Noël Carval, et que le deuxième Henri Carval est sur l'« Armorique »; ce dernier, nous l'avons déjà signalé); Henri Rozen (Sascorn-Hill); Hervé Colin, de Pendreff (Vendémiaire); Hervé Toulancoat (Formigny); Noël Arhan (Rétière); Joseph Le Gall (Shabée); Corentin Ansquer (Circé); Jean Floc'h, de Kerven-Vras (Liberté); Paul Nicolas (Strasbourg); Denis Sicourmat (Frank-Delmas); Henri Sicourmat, de Poulprat (La Pallice); Henri Goardon, de Penéac'h (Rabelais); René Coatmeur (Ellen-Jack); Guillaume Normant, l'accordéoniste (Malgache); Yvon Normant (Don) est sur le « François-L.-D. » et non sur le « Louis-L.-D. », comme il avait été signalé le mois dernier, tout cela c'est la faute à tante Jeanne. Jean Deuffic, du Dreff (Château-Lafitte); Jean Béléguic, de Kerveur (Courrières); Yvon Béléguic (Dakar); Guillaume Cariou, de Lestrivin (Iolaéa); Jean-Marie Louarn (Antilles).

*Quelques petites nouvelles.* — Kerven-Vian est l'un des villages de Plogoff (que vous devez tous connaître) auquel sied le mieux le qualificatif de délicieux. Bien abrité du vent, il fait bon y vivre. Tout est si bien que l'on y vit très vieux.

Notre doyenne, M<sup>me</sup> veuve Riou, née Marie-Jeanne Moguen, vient de passer le cap de ses 97 ans. Née le 7 février 1857 à Beuzec, à l'âge de 5 ans elle arriva à Plogoff et s'installa à Kergroas, chez M<sup>me</sup> Lannou (Anna Moguen, sa sœur, qui a actuellement 82 ans). Elle épousait, à l'âge de 28 ans, M. Clet Riou, de Kerven-Vian, marin d'Etat. Après 25 ans de service, il prit sa retraite. En 1939 elle eut la douleur de perdre son fidèle compagnon.

Ils n'eurent pas d'enfant, mais elle prit à sa charge une nièce orpheline, Marie-Joseph Le Coz (M<sup>me</sup> Clet Paillard, actuellement) qui était âgée de 14 mois lorsqu'elle la prit chez elle; à présent elle compte 63 ans.

Son frère, Jacques Moguen, perdit sa femme; aussi le plus jeune des enfants, Jean-Yvon, âgé de 2 mois, fut envoyé à Kerven chez notre doyenne, le père étant obligé d'aller en mer gagner le pain pour ses quatre enfants. Il fut élevé avec amour, avec l'aide de Marie-Joseph Le Coz qui à ce moment-là portait ses 14 ans.

Jean-Yvon s'engagea bien jeune dans la marine, comme radio; il mourut électrocuté à l'âge de 21 ans, en 1927, à Bir-Tachoum.

Notre doyenne vit avec M<sup>me</sup> Paillard, demeurant à Kerven-Vian, entourée d'affection et de soins diligents. Sitôt que sa santé lui donne quelque souci, elle se penche sur son

passé et y tire arguments pour être d'un autre avis. L'été elle fait quelques petites sorties, mais l'hiver elle est bien mieux au chaud dans sa chambre.

Son passé? Elle le consulte souvent. Elle y vit continuellement et sa mémoire est très bonne.

Je crois qu'une chose la tracasse beaucoup, c'est qu'elle ne sait pas le français. Durant les quelques instants que nous avons passés avec elle, elle n'a cessé de nous parler de sa jeunesse passée à travailler chez Priol, à Trogor, et des dures années de ramassage de goémon au Loch. « Je ne sais ni lire ni écrire, mais mes prières, je les ai bien apprises », nous dit-elle. A chaque visiteur elle promet un chapelet, et je sais qu'elle pensera à vous tous, marins de Commerce, qui travaillez sous n'importe quel temps.

Marie-Jeanne Moguen est heureuse. C'est le plus beau compliment que nous puissions faire à sa nièce qui la soigne. Puisse-t-elle vivre encore quelques années, et que 1957 nous trouve réunis à Kerven pour son centenaire.

*Une heureuse initiative.* — A partir du 15 février, le car qui prenait les enfants de Cléden et Goulien pour les écoles libres de Plogoff a poussé sa tournée jusqu'à Lescoff, pour la plus grande joie des petits et des grands. Modernisation au Cap, toutes les communes n'ont pas cette chance de posséder un car mis à la disposition des enfants. Par tous les temps, les enfants ne souffriront plus des intempéries pour venir à l'école et se rendre à la maison.

*Permissionnaires.* — Clet Bloch, Germain Bloch, Yves Coquet, Henri Plouhinec, Clet Coquet, Laurent Allain, Clet Normant, Jean Carval, de Lescoff; Clet Normant, de Kerherno; Jean Normant, de Kergadalen; Henri Yvenou, de Penéac'h; ainsi qu'Emile Riou, Amédée Le Lay, Clet Louarn, de Lestrivin; J.-Guillaume Floch, de Clucarec.

Maxime Bléomélen a profité d'une escale à Brest pour venir passer deux jours en famille. Il fait bon revoir son Plogoff, pas vrai, Maxime?

Henri Lasbléis, de Kerlédec, a fini son service et attend son tour pour embarquer. Par contre Roger Thomas, Robert Sicourmat, Jean Cariou, du Loch; J. Toupin, de Kergar; Jean Rozen, de Saoutened, et François Le Gall, sont partis voir « Tad-Koz »; Raymond Guillou, du bourg, a fait une apparition à Plogoff.

## Nouvelles du Pays

*Distractions  
de l'Équipage*

A la dernière minute, nous venons d'apprendre la naissance d'une petite Annick au foyer de Clet Thomas, sur le « Vercors », et d'Anna-Joseph Louarn, de Kerhuon. *La Vigie* présente ses félicitations aux parents et ses meilleurs vœux au bébé.

NOUVELLES DU PAYS

## • LA POINTE DU RAZ EN CAP SIZUN : UN GRAND SITE DE FRANCE... ENCORE PLUS GRAND !

En 2004, la Pointe du Raz, avec la Baie des Trépassés et la Pointe du Van figurait parmi les premiers sites à avoir été labellisés Grand Site de France avec 200 hectares d'espaces naturels protégés.

Désormais, avec le site emblématique de la Pointe du Raz, les principales falaises du Cap Sizun forment le Grand Site de France baptisé « la Pointe du Raz en Cap Sizun ». Il s'agit d'un ensemble unique en Bretagne de paysages remarquables de plus de 2000 hectares : un espace structuré par des boucles de randonnée de grande qualité.

L'objectif du projet est de favoriser la découverte d'autres sites capistes remarquables en complément de la Pointe du Raz et par là-même de fixer la clientèle touristique sur le Cap Sizun pour en faire un véritable atout de développement économique. Le choix de découverte des sites privilégie la randonnée dont le Cap Sizun veut devenir un territoire d'excellence et une destination majeure en Bretagne. Le Cap Sizun dispose de 450 km de sentiers de randonnée (pédestre, vtt, véloroute), côtiers et d'intérieur permettant de découvrir l'ensemble du territoire.



## • Un travail collectif :

La candidature au Label Grand Site de France a été portée par la Communauté de communes du Cap Sizun en partenariat avec le Syndicat Mixte de la Pointe du Raz. Cette démarche a été accompagnée et bénéficie du soutien de l'Agence Ouest Cornouaille Développement, de l'Agence de Développement Touristique du Finistère, du Conseil Général du Finistère, de la Région Bretagne, du Réseau des Grands Sites de France, du Conservatoire du Littoral et de l'Etat.

Après plusieurs mois d'échanges et de concertation avec les partenaires, le dossier de candidature au label Grand Site de France a été présenté en commission départementale des sites, puis le 8 novembre dernier devant la Commission Supérieure des Sites au Ministère de l'Ecologie par M. Bernard LE GALL président de la Communauté de Communes du Cap Sizun, avec les participations de M. Maurice LEMAITRE président du Syndicat Mixte de la Pointe du Raz, M. Michaël QUERNEZ vice-président du Conseil Général et président de Finistère Tourisme, M. Gérard MEVEL conseiller régional de Bretagne, et de M. Jean-Jacques BROT préfet du Finistère.

L'avis favorable de la Commission Supérieure des Sites était la dernière étape de la démarche de labellisation avant la décision ministérielle.

## • Qu'est-ce que le label Grand Site de France ?

Le label Grand Site de France a été créé par l'Etat pour garantir l'excellence de la gestion des sites classés de grande notoriété et de forte fréquentation, qui sont l'objet de la politique nationale des Grands Sites. Il est défini par l'article L 341-15-1 du Code de l'environnement, créé par la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et constitue une marque déposée par l'Etat auprès de l'Institut National de la Propriété industrielle depuis 2002. Il se réfère aux principes de la Convention du patrimoine mondial de 1972 (UNESCO) et de la Convention européenne du paysage de 2000 (Conseil de l'Europe, Florence).

## • LES RENDEZ-VOUS DE LA POINTE DU RAZ :

L'année 2012 aura été marquée par des rendez-vous très appréciés des visiteurs, qu'il s'agisse des 2 journées de découverte sur le thème « de l'hameçon à l'assiette » consacrées à la pêche du bar de ligne avec le concours notamment de l'association des Ligneurs de la Pointe de Bretagne, de restaurants de la Pointe du Raz et du Fumoir de la Pointe ; mais aussi l'accueil à la Maison du Site de la Pointe du Raz d'un algonaute rencontré en Malaisie par Anne-Gaëlle JACQUIN ; ou encore la soirée musicale avec feu d'artifice organisé par les commerçants de la Pointe du Raz ; ainsi que la projection du film consacré à Brassens à l'automne dernier dans l'auditorium avec le concours de la bibliothèque de Plogoff, dans le cadre du mois du film-documentaire: des animations de qualité qui ne manqueront pas d'inspirer la programmation en cours de préparation.



Par ailleurs, une exposition est en préparation sur le thème de l'occupation de la Pointe du Raz par les troupes allemandes durant la dernière guerre. Les personnes souhaitant apporter leur contribution pour ce travail de mémoire sont invitées à prendre contact avec la Maison de la Pointe du Raz (tél : 02 98 70 67 18).

## • Que dit l'article L 341-15-1 du code de l'environnement ?

Le label "Grand Site de France" peut être attribué par le ministre chargé des sites à un site classé de grande notoriété et de forte fréquentation. L'attribution du label est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable.

Le périmètre du territoire concerné par le label peut comprendre d'autres communes que celles incluant le site classé, dès lors qu'elles participent au projet.

Ce label est attribué, à sa demande, à une collectivité territoriale, un établissement public, un syndicat mixte ou un organisme de gestion regroupant notamment les collectivités territoriales concernées. La décision d'attribution fixe la durée du label.

A ce jour, le label a été délivré à onze Grands Sites.

## • Les conditions pour l'obtention du label

Le label ainsi redéfini par la loi exige une triple condition :

- un site ayant les caractéristiques d'un Grand Site, en termes de protection (classement d'une partie significative au titre de la protection des monuments naturels et des sites), de notoriété et de fréquentation ;
- la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable (à la fois au moment de l'attribution du label et pour la durée à venir de celui-ci) ;
- un organisme de gestion partenariale du site, qui coordonne la mise en œuvre du projet et est attributaire du label.

## • La durée du label

La durée du label est précisée par la décision ministérielle de labellisation. Selon le règlement d'usage du label en vigueur, elle est de 6 ans, renouvelable.

## • La finalité du label

Le label «Grand Site de France» matérialise l'objectif d'excellence recherché collectivement pour les Grands Sites par les collectivités gestionnaires, l'Etat et le Réseau des Grands Sites de France.

L'ambition est d'amener tous les sites qui en ont le potentiel vers l'obtention du label. C'est pourquoi l'indicateur de réussite retenu pour la politique des Grands Sites est le nombre de territoires labellisés «Grand Site de France».

## • « An Ty Bihan » à Plouhinec : L'ACCUEIL DE JOUR, UNE SOLUTION POUR VOUS AIDER



### • L'équipe :

L'équipe pluridisciplinaire de l'accueil de jour se compose de deux assistants, un psychologue, du service infirmier et rééducateur de l'EHPAD si besoin, et d'intervenants ponctuels.

Elle accompagne les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée et leurs aidants familiaux.

### • Nos objectifs :

- Assurer le plus longtemps possible une qualité de vie à domicile aux personnes âgées et à leurs aidants
- Maintenir le lien social de la personne accueillie
- Rompre la solitude
- Proposer le répit et l'écoute à l'aidant



### • Les activités

Des activités vous seront proposées en fonction de vos souhaits et de votre propre projet de soin personnalisé, en respectant vos choix et votre rythme dans un environnement d'échange, de liberté et de convivialité.

Voici quelques activités proposées dans une journée type :

- accueil autour d'un café / lecture du journal / atelier créatif / activité cuisine / déjeuner / sieste ou promenade / atelier gymnastique douce ou équilibre / goûter / chant - relaxation



### • Conditions d'admission :

- Etre âgé de plus de 60 ans, présenter des troubles cognitifs, maladie d'Alzheimer ou pathologies apparentées ou liées au grand âge.
- Avoir un avis favorable du médecin traitant.

### Nos coordonnées :

ACCUEIL DE JOUR - An Ty Bihan  
12, rue Jean Guillou - 29780 PLOUHINEC  
Ouvert du Lundi au vendredi, de 9h30 à 17h00  
Téléphone : 02 98 74 88 56  
e-mail : ehpad.plouhinec@capsizun.fr

### • Les tarifs :

Le coût de la journée dépend des revenus et du degré d'autonomie de la personne. L'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) ou d'autres dispositifs d'aide financière (caisses de retraite) peuvent aider à les financer.

Le prix de journée comprend : le transport le matin et le soir pour Plouhinec et les communes de la Communauté de Communes du Cap Sizun, la collation du matin, le déjeuner sur place, le goûter, les activités.

## • VISIBILITÉ ET SÉCURITÉ :

L'hiver étant là, il semble important de faire quelques rappels en matière de sécurité, principalement pour les piétons et les cyclistes. Il n'est malheureusement pas rare de rencontrer ces usagers vulnérables circulant dans la pénombre ou même dans le noir complet.

Quel automobiliste n'a jamais été surpris de voir tout à coup, au dernier moment, un piéton sur le bord de la route? Un choc avec un usager vulnérable est forcément grave, puisqu'il n'est pas, lui, protégé par une carrosserie !

L'autre jour encore, je me suis retrouvée face à un piéton, tôt le matin, dans le noir. Ce n'est que grâce aux yeux de son chien que j'ai eu l'attention attirée sur sa présence.

Une autre fois, c'est un sportif qui court sur le bord de la chaussée. Et parfois, des enfants à vélo, ou qui vont à pieds prendre le car pour aller à l'école.

Les mois d'octobre à février sont particulièrement meurtriers, en raison notamment des mauvaises conditions de visibilité. La pénombre, « entre chien et loup », est ce qu'il y a de pire pour l'automobiliste, qui ne détecte pas aussi vite la présence du piéton ou du cycliste.

### Comment faire pour être plus visible ?

• **Le gilet fluo** : Il est simple de s'habiller avec des vêtements de couleur claire pour être bien vu, et aujourd'hui, il n'y a rien de plus facile que de trouver un gilet fluo, depuis qu'il est devenu obligatoire dans les voitures !

Pourquoi ne pas y penser quand on est piéton ou cycliste?

Et puis, depuis le 1er octobre 2008, le gilet est obligatoire pour les cyclistes et leurs passagers circulant de nuit hors agglomération, ou le jour en cas de mauvaise visibilité. Grâce au gilet, la nuit, vous serez ainsi visible à plus de 150m, au lieu de 30m sinon.

• **Les dispositifs réfléchissants** : Quand on circule à vélo, il est important que les autres usagers nous voient, et les dispositifs réfléchissants sont alors nécessaires : la nuit, les feux des voitures les éclairent et nous rendent visibles. Et les feux sur le vélo sont bien sûr bien utiles !

• **La lampe de poche** : À pieds, pourquoi ne pas prendre une petite lampe de poche quand on sait qu'on va se retrouver sur le bord de la chaussée, la nuit? Et si on n'en a pas avec soi, la lumière produite par un téléphone portable attirera l'attention des conducteurs!

### • Marcher face aux voitures

Il est bon, de jour, comme de nuit, de marcher face aux voitures : cela permet d'être mieux vu, et aussi de les voir arriver. S'il semble que le conducteur ne nous voit pas, il est toujours temps de marcher dans l'herbe!

### • Statistiques :

En rase campagne, les trois quarts des accidents piétons mortels se produisent la nuit.

Sur la route, plus d'un tué sur huit est un piéton (cela représente 13% du total des victimes de la route. ).

En 2009, 496 piétons ont été tués en France, et plus de 12 500 blessés. Parmi eux, deux groupes sont particulièrement exposés : les enfants et les seniors. Les premiers parce qu'ils n'ont pas encore les capacités pour s'adapter à la circulation et les seconds... parce qu'ils ne les ont plus totalement. En effet, avec l'âge, les réflexes et la qualité de l'audition diminuent, le champ de vision rétrécit et l'acuité visuelle faiblit. Les conséquences d'un accident sont plus importantes chez un piéton senior qui est plus fragile physiquement.

Ainsi, un piéton tué sur deux a plus de 65 ans et près d'un piéton blessé sur quatre a moins de 15 ans.



**Alors cet hiver, protégez-vous des mauvaises surprises !  
Faites comme Karl Lagerfeld,  
portez le joli gilet fluo !**

## • L'EXERCICE DE LA CHASSE À PLOGOFF

L'exercice de la chasse obéit à des règles établies par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), établissement public sous double tutelle des ministères de l'Environnement et de l'Agriculture.

Pour chasser, tout pratiquant doit posséder un permis obtenu après examen et validé annuellement après le paiement d'une redevance soit au niveau national (permis national), soit au niveau départemental et dans le cas de Plogoff à la Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère.

La souscription d'une assurance est obligatoire.

La chasse se pratique dans le cadre d'une réglementation nationale et d'une réglementation départementale qui tient compte des particularités locales notamment en matière d'espèces chassables.

Chaque association de chasse est dotée en outre d'un règlement intérieur qui définit les conditions spécifiques de l'exercice de la chasse au niveau local.

A Plogoff la chasse est gérée par la Société de Chasse "La Foulque" qui, pour la saison 2012-2013 compte 55 adhérents.

### • Dates d'ouverture :

Les dates d'ouverture et de fermeture générales de la chasse varient selon les départements. Elles sont pour l'essentiel fixées chaque année par le Préfet et varient selon l'espèce chassée. Pour la saison 2012-2013 l'ouverture générale a eu lieu le 16 septembre et la clôture est fixée au 28 février 2013. A Plogoff les jours de chasse autorisés sont les lundi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés de 8h30 à 19h du 16 septembre au 27 octobre 2012 et de 9h à 17h30 du 28 octobre au 28 février 2013.

### • Principales espèces chassables et dates d'ouverture :

• **Pigeon** : du 16 septembre 2012 à 8h30 au 28 février 2013 à 17h30.

• **Lapin** : du 16 septembre 2012 à 8h30 au 8 janvier 2013 à 17h30 : 3 pièces par jour de chasse autorisée et par chasseur.

• **Faisan** : du 16 septembre au 11 novembre 2012 inclus – Dimanche – Lundi d'ouverture - jours fériés : 1 pièce par chasseur et par jour de chasse autorisée avec un maximum de 5 faisans pour la saison. Seul est autorisé le tir des coqs.

• **Perdrix** : du 16 septembre au 16 décembre 2012 inclus – Dimanche – Lundi d'ouverture - jours fériés : 1 pièce par chasseur et par jour de chasse autorisée.

• **Bécasse** : Cette espèce, chassable de l'ouverture générale à la fermeture générale le 28 février 2013, fait l'objet d'une réglementation nationale : prélèvement maximal de 3 bécasses par chasseur, par semaine, du lundi matin au dimanche soir; prélèvement maximal de 30 bécasses par chasseur et par an; tenue obligatoire d'un carnet de prélèvement avec marquage immédiat de l'animal ; chasse à la passée interdite; enfin, restitution obligatoire du carnet Bécasse à la Fédération.

• **Chevreuil** : A Plogoff il n'est chassé qu'en battue à l'aide d'une meute de chiens. Il fait l'objet d'un plan de chasse départemental qui détermine le nombre de bêtes à abattre par commune. 18 «bracelets» ont ainsi été attribués à Plogoff où les battues sont programmées les 21 octobre 2012, 02 décembre 2012 et 27 janvier 2013. Au cours de ces battues sont également abattus les renards, espèce classée nuisible.

Lors des battues toute autre chasse est interdite sur le territoire de la société. En battue le port d'un moyen d'identification de couleur vive est obligatoire (gilet ou casquette)

• **Sanglier** : Il est peu présent sur la commune et se tire exclusivement à balles pendant la période d'ouverture générale de la chasse.

### • Réglementations spécifiques :

Chaque sociétaire est tenu de noter le gibier abattu sur la carte de prélèvement qui lui tient lieu d'autorisation à chasser à Plogoff. Les renseignements ainsi collectés permettent le suivi annuel des populations de gibier sur la commune. La restitution de cette carte est obligatoire avant le 15 mars de chaque année sous peine d'amende.

La chasse est autorisée à la Pointe du Raz les jeudi matin, samedi matin et dimanche matin jusqu'à 11 h 30 (tolérée jusqu'à midi).

Le tir du lièvre est interdit ainsi que la chasse sur l'étang de Laoual.

L'emploi de grenaille de plomb est interdit dans les zones humides. Sont considérées comme zones humides les zones où poussent des plantes telles que roseaux, juncs etc. ainsi que les mares et bords de ruisseaux.

Le tir est interdit dans les secteurs de Kerven, Kernevez, Toramur et Le Loch qui tiennent ainsi lieu de réserve.

**À l'endroit même de sa capture et avant tout transport de la bécasse :**

- Mettre une languette à une patte de la bécasse.
- Pour chaque languette utilisée, percer aux endroits correspondants au jour et mois du prélèvement.

2374145

MOIS												S	D				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	0	J
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			F

Bécasse 2012-2013 2374145

MOIS												S	D				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	0	J
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			F

Bécasse 2012-2013 2374145

## • DES CONSEILS POUR VOTRE JARDIN : LE PAILLAGE

**Vous avez des tailles de haie, des tontes de pelouse, des feuilles mortes ? Ne les jetez pas, elles seront utiles pour vos massifs, arbres et potager.**

Le paillage est la technique la plus simple, rapide et efficace pour réutiliser une grande partie des déchets verts du jardin. En plus du compostage, le paillage est un geste qui garantira la bonne santé de votre jardin et qui vous évitera des trajets en déchèterie.

C'est aussi un bon moyen de rendre le jardinage plus facile et plus productif. 30 minutes passées à pailler, c'est 5 heures de moins à désherber, sarcler, biner, arroser.

### • De multiples avantages :

- **Protège la terre de la battance** (croûte) provoquée par les fortes pluies ou l'arrosage
- **Maintient le sol poreux, évite son dessèchement** (le paillage vaut 3 arrosages)
- **Evite la pousse des plantes indésirables** (c'est la meilleure alternative au désherbage chimique)
- **Protège du gel en hiver et de la sécheresse en été**
- **Abrite et protège les animaux auxiliaires** (hérisson, carabe, perce-oreille, syrphes, coccinelle, crapaud, staphylin...)...

### • Les tontes de pelouse :

Une pelouse de 100 m<sup>2</sup> produit entre 60 et 110 kg de tonte par an. Une manne pour le jardin !

Pour les plantes à culture courte, on peut mettre directement une couche fine de 2 cm au pied des plantes après la tonte.

Pour les plantes de culture longue on prendra soin de faire sécher la pelouse au préalable, ainsi le paillis pourra être de 10 cm d'épaisseur.

### • Les feuilles mortes :

Durée de vie plus longue, convient aux plantes pérennes (fraisiers, framboisiers, arbustes, rosiers, vivaces, aromatiques...). C'est le meilleur paillis pour stimuler les micro-organismes du sol, les vers de terre, assouplir la terre et entretenir sa fertilité.

### • Les brindilles et branchages :

Toutes les tondeuses (électriques ou thermiques) parviennent facilement à broyer les petits déchets du jardin, y compris les jeunes branches fines (jusqu'à 1 cm de diamètre).

Un broyeur de qualité permet de déchiqueter les branches plus grosses (jusqu'à 3,5 cm) et d'obtenir un excellent paillis nutritif et durable (jusqu'à 2 ans).

Pour vous aider à obtenir du paillis de branchage, la communauté de communes offre une réduction de 25 € sur la location d'un broyeur thermique qui accepte des branchages jusqu'à 8 cm de diamètre.



### • Comment pailler efficacement ?

Enlevez toutes les herbes indésirables en place (racines comprises).

Bêchez la terre pour la décompacter sans la retourner.

Dans les massifs pérennes, apportez du compost en surface (la 1<sup>ère</sup> fois que vous paillez) pour stimuler l'activité des micro-organismes.

Étalez le paillis en couche homogène bien régulière pour qu'il reste esthétique et efficace, nivelez et arrosez copieusement le paillis.

Le paillis se décompose plus ou moins vite selon sa nature, l'humidité du sol, la chaleur. Il se transforme en humus et en sels minéraux nutritifs.

### • Pour en savoir plus sur le jardinage au naturel...

...consultez la rubrique «Environnement – Gestion des déchets» sur [www.cap-sizun.fr](http://www.cap-sizun.fr), vous y trouverez des guides complets à télécharger ainsi que les textes de lois concernés.

Vous pouvez aussi profiter des formations compostage tous les premiers mercredi du mois à la communauté de communes du Cap-Sizun, rue Renoir à Audierne.

Contact : Jeanne TOURNEREAU : Animatrice tri et prévention des déchets - Communauté de communes du Cap-Sizun.

02-98-70-16-00 - [animation-dechets@cap-sizun.fr](mailto:animation-dechets@cap-sizun.fr)

### • INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, la circulaire du 18 novembre 2011 rappelle l'interdiction de brûlage des déchets verts par les particuliers, les collectivités territoriales ou les entreprises d'espaces verts et paysagistes.

En effet, les déchets verts sont assimilés à des déchets ménagers, dont le brûlage est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Les parcelles agricoles et forestières ne sont pas concernées par cette mesure.



## SOMMAIRE

Le mot du Maire .....	1
Services .....	2
Culture.....	4
Vie municipale .....	5
Vie associative .....	7
Dossiers.....	12
Pointe du Raz .....	14
Infos pratiques .....	16
Sécurité routière .....	17
Chasse .....	18
Jardinage.....	19

## Mairie

Du Lundi au Vendredi :  
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h  
Fermeture au public jeudi après-midi

## Poste

Du Lundi au Samedi : 9 h 05 - 12 h

## Bruits des travaux

Jours ouvrables : 8 h 30 - 19 h 30  
Samedi : 9 h - 19 h  
Dimanche et Fêtes : 10 h - 12 h

## Bibliothèque

Lundi :	9 h 30 - 12 h /	----	----
Mardi :	9 h 30 - 12 h /	----	----
Mercredi :	9 h 30 - 12 h /	14 h - 16 h	
Jeudi :	9 h 30 - 12 h /	----	----
Vendredi :	9 h 30 - 12 h /	----	----
Samedi :	9 h 30 - 12 h /	----	----

## Cybercommunes

Lundi :	----	----	/	17 h - 19 h
Mardi :	10 h - 12 h /	----	----	
Mercredi :	----	----	/	14 h - 16 h
Jeudi :	----	----	/	17 h - 19 h
Vendredi :	----	----	/	17 h - 19 h
Samedi :	affiché en salle			

## Déchetterie Primelin

Lundi :	----	----	/	14 h - 18 h
Mardi :	9 h - 12 h /	14 h - 18 h		
Mercredi :	9 h - 12 h /	----	----	
Jeudi :	9 h - 12 h /	----	----	
Vendredi :	9 h - 12 h /	14 h - 18 h		
Samedi :	----	----	/	----

## Déchetterie Pont-Croix

Lundi :	9 h - 12 h /	14 h - 18 h		
Mardi :	9 h - 12 h /	14 h - 18 h		
Mercredi :	9 h - 12 h /	14 h - 18 h		
Jeudi :	9 h - 12 h /	14 h - 18 h		
Vendredi :	9 h - 12 h /	----	----	
Samedi :	9 h - 12 h /	14 h - 18 h		